



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 8 septembre 2020]

Date de la convocation

2 septembre 2020

Date d'affichage

9 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Monique GUILLE, Laurent SQUASSINA, Marie-Françoise BONELLO

Absents :

N° 116/ 2020

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Dénomination de voie : Rue des Martinets

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il va être procédé à la dénomination de la rue des Martinets suite au permis de construire accordant la construction de 24 maisons groupées à vocation de logement social sur la parcelle cadastrée section NI n°16.

Cette nouvelle voie est raccordée au chemin des Alouettes.

La dénomination de voie s'impose afin d'apporter aux futurs habitants une adresse cohérente qui portera le nom de : « Rue des Martinets ».

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la dénomination « rue des Martinets » pour la voie indiquée sur le plan joint en annexe.

1 annexe

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la dénomination « rue des Martinets » pour la voie indiquée sur le plan joint en annexe,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND



Fait à Gaillac le 9 septembre 2020

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20200908-116-2020-DE
Date de télétransmission : 09/09/2020
Date de réception préfecture : 09/09/2020